

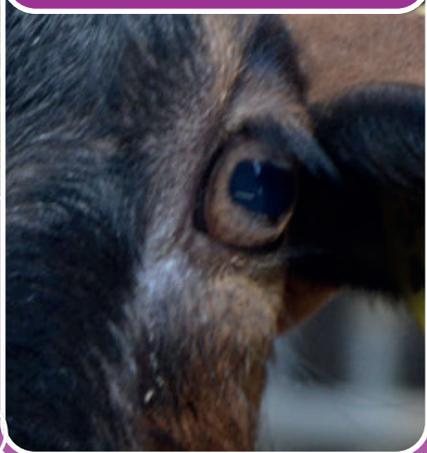
SECTION OVINE-CAPRINE



Prévention

Surveillance

Aides financières



Guide pratique 2024-2025



02.33.06.48.00



gds50@gds-manche.fr



www.gds50.com

Catalogue des services et prises en charge

« Je surveille mon cheptel »

ACTIONS / SERVICES	DÉTAILS	MALADIE(S) CONCERNÉE(S)	PRISES EN CHARGE HT	
			Adhésion de base	Adhésion Pack Premium
Aide au maintien de la qualification officiellement indemne	Sous condition d'être à jour de cotisations depuis au moins 3 ans (limite : 20 analyses maximum)	Brucellose	25 à 50 %	
Avortement	Analyses sur avorton ou délivrance ou sang	Chlamydie / Fièvre Q / Toxoplasmose / etc.	60 %	80 %
Diagnostic	Analyses sur sang (limite : 10 animaux sur 5 ans)	CAEV / Paratuberculose / Visna-Maëdi	60 %	80 %
Diarrhée néonatale	Analyses sur crottes		60 %	80 %
Indicateurs sanitaires	Analyses sur sang	Border disease / CAEV / Chlamydie / Fièvre Q / Paratuberculose / Toxoplasmose / Visna-Maëdi		80 %
		Tremblante ovine	100 %	
Mammite	Analyse sur lait		60 %	80 %
Mortalité	Autopsie ou organes (limite : 2 accords par an)		60 %	80 %
Parasites externes	Recherches sur raclage cutané	Gales / Poux	60 %	80 %
Parasites internes	Analyses sur crottes ou sang (limite : 15 prélèvements par an pour les analyses sur crottes)	Strongles / Ténia / Coccidies / Douves	60 %	80 %

POUR RAPPEL

Pour les nouveaux adhérents, ces services et prises en charges ne sont accessibles qu'après 6 mois d'adhésion.



« Je préviens les risques sanitaires »

ACTIONS / SERVICES	DÉTAILS	MALADIE(S) CONCERNÉE(S)	PRISES EN CHARGE HT	
			Adhésion de base	Adhésion Pack Premium
Bilan	Analyses sur sang (limite : 10 animaux sur 5 ans)	CAEV / Paratuberculose / Visna-Maëdi	60 %	80 %
Génotypage	Analyse sur sang des béliers (limite : 1 analyse pour 20 bovins cotisants)	Tremblante	100 %	
Parasites gastro-intestinaux	Analyses sur crottes (limite : 15 prélèvements par an)	Strongles / Ténia / Coccidies / Douves	60 %	80 %
Qualité de l'eau	Prélèvement et analyses (limite : 1 fois par an)		100 %	
Visite sanitaire annuelle	Audit ou problème sanitaire ou installation (limite : 1 visite annuelle)			Inclus

ge pour les éleveurs d'ovins et de caprins



COTISATION ANNUELLE

20 € + 1,63* €

/ cheptel

/ ovin ou caprin
de plus de 6 mois

* Dont 2 cts FMSE et 1
ct CNSSA

« Je maîtrise et je lutte »

ACTIONS / SERVICES	DÉTAILS	MALADIE(S) CONCERNÉE(S)	PRISES EN CHARGE HT
			Toutes adhésions
Achat d'un bélier résistant à la Tremblante	Aide au remplacement de bélier génétiquement sensible (limite : 1 aide pour 20 ovins cotisants)	Tremblante	100 €
Parasites externes	Location de la baignoire de traitement de FARAGO	Gale du corps	50 %
Qualité de l'eau	Visite conseil suite à résultat défavorable		75 %

« Je bénéficie d'autres aides et services »

ACTIONS / SERVICES	DÉTAILS	MALADIE(S) CONCERNÉE(S)	PRISES EN CHARGE HT
			Toutes adhésions
Déchets de soins	Fourniture et ramassage du fût de collecte par FARAGO		Tarif Farago
Formations	Catalogue annuel de formations		Coût de 35 € pour l'éleveur, déjeuner inclus
GDS Infos	Communication 2 fois par an sur l'actualité sanitaire		Gratuit
Producteurs fermiers (contrat producteurs fermiers)	Prélèvement et analyses du lait transformé	Suivi bactériologique	100 %

Règlement
intérieur complet
disponible sur simple demande
ou via ce QR code



Bénéficiez des avantages
du Pack Premium :

Forfait supplémentaire de 6 € par cheptel et de
0,45 € de plus par animal cotisant.

Pour en savoir plus sur cette caisse,
consultez son flyer explicatif.



Vos représentants de la section

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants de la section qui ont été élus lors des dernières réunions de secteur. Le Bureau de la section ovine / caprine est composé de 4 membres : **un(e) président(e), un(e) vice-président(e), un(e) secrétaire et un(e) trésorier(e).**



Président : Michel DUQUESNE
Vice-Président : Jean-Jacques CATELAIN
Secrétaire : Aurélie BOURASSIN
Trésorier : Noël LEFEBVRE



Les représentants
des éleveurs d'ovins

Arrondissements de Cherbourg et de Valognes

- **Président :** M. DUQUESNE Michel d'Equereuvreille-Hainneville
- **1^{ER} Vice-Président :** M. LEBUNETEL Bernard de Sainte-Mère Église
- **2ND Vice-Président :** M. VARETTE Gérard de Brix

Arrondissements de Coutances et de Saint-Lô

- **Président :** M. LEFEBVRE Noël de Le Plessis-Lastelle
- **1^{ÈRE} Vice-Présidente :** Mme BOURASSIN Aurélie de Marchésieux
- **2ND Vice-Président :** M. DUVAL Gérard d'Agneaux

Arrondissements d'Avranches et de Mortain

- **Président :** M. PICOT Valentin de Romagny-Fontenay
- **1^{ER} Vice-Président :** M. GANNÉ Claude de Juvigny le Tertre
- **2ND Vice-Président :** M. CHAUVET Gérard d'Isigny-le-Buat



Les représentants
des éleveurs de caprins

- **Président :** M. CATELAIN Jean-Jacques de Saint-Vigor des Monts
- **1^{ÈRE} Vice-Présidente :** Mme ALLAIS Aurélie de Saint-Martin de Bonfossé
- **2^{NDE} Vice-Présidente :** Mme HERVY Gabrielle de Torigny-les-Villes

Pourquoi adhérer à la section ovine / caprine du GDS ?

L'adhésion au GDS vous apporte une réelle sérénité dans **la maîtrise sanitaire de votre élevage**. Les nombreuses analyses et aides financières vous permettent d'anticiper, de réagir et d'être accompagné lors d'épisodes défavorables. La section se veut dynamique et force de propositions afin de **favoriser et d'améliorer l'accompagnement dans le suivi sanitaire de vos élevages**.

L'adhésion vous ouvre également l'accès à au moins **4 formations par an !**



Suivi technique

Suivi administratif



Lucie TRUBLET
Technicienne
spécialisée
06 33 97 97 93



Jean-Marc CARBONIERE
Vétérinaire conseil
02 33 06 48 00



Anne-Solène LEREBOURS
Assistante
02 33 06 48 00



Margaux EUDE
Assistante
02 33 06 48 00

Suivi des producteurs fermiers

- **Suivi technique :**
Elodie HOUSTIN,
Lucie TRUBLET et
Jennifer CALVET
- **Suivi administratif :**
Alexandra BOSCHEL

Pour plus d'informations :

